

La richesse à géométrie variable

Les Irlandais ne sont pas plus riches que les Suisses. Les calculs d'*economiesuisse* minimisent à dessein l'impact des exportations sur le revenu global de notre pays.

C'est devenu l'antienne des porte-parole d'*economiesuisse*: l'Irlande a dépassé la Suisse en terme de pouvoir d'achat par habitant et l'Autriche va nous surpasser bientôt. Sous-entendu: un pays pauvre de l'Europe fait mieux que nous et notre voisin que nous regardons avec dédain nous laissera derrière lui, preuve de la nécessité des réformes libérales, etc. Pour l'Autriche, il ne s'agit que de conjectures, mais regardons de plus près le cas de l'Irlande.

La donnée de base est le PIB (produit intérieur brut) composé de la valeur ajoutée de toutes les entreprises localisées sur le sol national. Le PIB par habitant de la Suisse mesuré selon l'indice de l'OCDE est de 163 (l'indice 100 représente la moyenne des trente pays membres). Celui de l'Irlande est de 134, assez loin en dessous. L'indice corrigé par le pouvoir d'achat, établi sur la base d'un «panier» de quelque trois mille produits, est de 128 pour la Suisse et de 129 pour l'Irlande. L'île celtique passe donc légèrement en tête, en raison bien sûr des prix élevés

pratiqués dans notre pays. Affaire réglée? Pas vraiment.

Premier bémol. L'OCDE distingue un groupe de cinq pays dits à revenus élevés: les États-Unis, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège et la Suisse avec le commentaire suivant: «En 2002, l'Irlande rejoint le groupe des pays à revenus élevés». Ce n'est pas la Suisse qui s'effondre, mais les gens de Dublin qui ont remarquablement fait progresser leur pays par rapport à tous les autres. Second bémol: le PIB réel mesure le pouvoir d'achat dans l'hypothèse où la consommation se fait entièrement dans les frontières du pays, ce qui n'est pas du tout le cas pour les Helvètes.

Les prix élevés de la Suisse nous placent derrière les Irlandais, mais à pouvoir d'achat intérieur équivalent, un citoyen de la verte Erin qui vient chez nous devra se serrer la ceinture, là où un Suisse pourra largement consommer entre Cork et Shannon. Et nos compatriotes consomment massivement hors de chez eux, ce que ne mesure pas l'OCDE.

continue en page 2

Dans ce numéro

Davos entre gesticulations et actes concrets.

page 2

L'adhésion de la Suisse à l'UE soumise au vote français.

page 3

Débat: François Cherix défend l'élection au Conseil fédéral d'une équipe avec programme; Jean-Daniel Delley souhaite l'exclusion de ceux qui ne respectent pas les règles de la concordance.

pages 4 et 5

Les producteurs suisses de films paradent à Soleure.

page 6

Le nouveau 24 heures à l'épreuve des lecteurs.

page 7

Le Feuilleton d'Anne Rivier.

page 8

Fiscalité

Hans-Rudolf Merz entend introduire l'hérésie d'un revenu non imposable dans sa totalité.

Cette formulation pourrait sembler démagogique.

Mais le conseiller fédéral a été élu sur ce programme maintenant explicite.

Edito en page 3

Davos: utiles rencontres et vaines gesticulations

Le Forum a plié bagages. Au milieu des stars en visite, des politiciens et des décideurs économiques, des contestations plus ou moins institutionnalisées, il est difficile de discerner des initiatives concrètes, vraiment novatrices.

Le spectacle du rendez-vous annuel mondain de Davos nous arrache tour à tour applaudissements et sifflets. Saluons l'amorce de dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Apprécions l'occasion donnée au Conseil fédéral de trouver, pour quelques heures, les contacts dont il est privé par l'isolement de la Suisse. Espérons que le plan Marshall pour l'Afrique préconisé par Tony Blair et quelques autres paroles envolées de Davos ou de son concurrent le Forum social de Porto Alegre fassent bouger, même d'un millimètre, le débat sur une mondialisation plus équitable.

Mais les bons sentiments totalement gratuits affichés par les Davosiens agacent.

Lorsque 65% d'entre eux se prononcent en faveur d'une lutte contre la pauvreté, lorsque Jacques Chirac propose des variantes irréalistes de la taxe Tobin, on ne peut que parler de vaines gesticulations. Les opposants, de leur côté, ne sont pas toujours crédibles. L'opération Public Eye mise sur pied par plusieurs ONG pour concurrencer le tintamarre médiatique de Davos a utilisé les aléas du vote par Internet pour désigner les multinationales les plus incorrectes et a servi du café froid. Elle a notamment sanctionné Dow Chemical et Nestlé pour des faits vieux de plusieurs décennies. Les ONG, d'ordinaire plus rigoureuses, ne gagnent rien en crédibilité de ce quiz médiatique. On préférera

par exemple une autre initiative de Public Eye qui, en marge de Davos 2003, publiait un code de bonne conduite pour les investissements responsables dans le monde. De grandes banques ont suivi la tendance. Elles ont élaboré des règles analogues (*Equator Principles*) que vingt-huit d'entre elles ont appliquées à des opérations de financement dans le tiers-monde, pour un montant de quelque cinquante millions de dollars. Les mêmes banques investissent annuellement cinquante-cinq milliards de dollars. Elles se donnent donc bonne conscience à peu de frais. Mais c'est une brèche dans le système, l'introduction de critères autres que ceux de la sécurité et de la rentabilité. *at*

Pouvoir d'achat (suite)

La richesse à géométrie variable

Les statistiques touristiques le montrent, les Suisses sont les champions du monde du voyage à l'étranger. Et sans parler des achats de nourriture de l'autre côté de la frontière ou des promenades gastronomiques dominicales en Bourgogne ou en Franche-Comté, nos compatriotes sont de grands acheteurs de résidence plus ou moins secondaires dans les pays voisins.

S'il était possible, mais l'exercice statistique est sans doute très ardu, de prendre en compte cette consommation hors de chez soi, gageons que la Suisse ne serait pas derrière l'Irlande! Et si l'on tient compte de la structure réelle de l'économie, c'est à dire du PNB (produit national brut), la vision change

totale. Le PNB est constitué du PIB, avec en plus les revenus reçus de l'étranger et en moins les revenus produits en Suisse partant à l'étranger.

Inutile de s'étendre sur la puissance et la diversification de nos entreprises à l'étranger; l'Irlande est une économie d'exportation, développée grâce aux investissements américains qui ont profité d'une tête de pont de langue anglaise à côté de l'Europe. La grande majorité des ordinateurs vendus chez nous sont fabriqués en Irlande. Selon les chiffres de la banque mondiale, le PNB par habitant de la Suisse en 2003 est de 40000 dollars et celui de l'Irlande de 27000, soit un écart fortement accru par rapport aux indices de l'OCDE basés sur le PIB.

Il ne s'agit pas de minimiser l'extraordinaire progression de l'Irlande qui est parvenue en peu d'années à transformer son territoire pauvre en un des pays riches de l'Europe. Mais les donneurs de leçons de l'économie suisse ont simplifié leur démonstration pour les besoins de leur cause, travers dont ils accusent d'habitude leurs adversaires. *jg*

Les informations de l'OCDE sont tirés du rapport *Nouvelles comparaisons du PIB*, disponible sur le site www.oecd.org/home

Les données de la Banque mondiale, *GNI per capita 2003*, sont issues du site www.banquemondiale.org

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
François Cherix (fc)
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Anne Rivier
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal
de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

La France votera en cas d'adhésion de la Suisse à l'UE

La démocratie directe se développe chez nos voisins. L'avenir européen de la Suisse risque d'en faire les frais.

L'adhésion de la Suisse à l'UE pourrait dépendre du résultat d'un vote en France! Par le jeu d'une nouvelle disposition constitutionnelle française, un scrutin populaire devrait en effet être organisé à l'occasion de toute nouvelle adhésion à l'UE. Cette innovation, qui vise essentiellement la Turquie, s'appliquerait également à la Suisse.

Avant de ratifier le traité sur la Constitution européenne, la France doit adapter sa propre Constitution. La réforme n'aurait pu comporter que quelques modifications cosmétiques. Mais Jacques Chirac doit préparer le terrain politique avant une campagne référendaire qui s'annonce périlleuse. Afin que le débat sur la Turquie ne pollue pas celui sur la Constitution, le président français a choisi de lier les mains de son successeur (peut-être lui-même) en ancrant le principe d'un référendum obligatoire sur toute nouvelle adhésion à l'UE. Avec la promesse d'un nouveau scrutin, les adversaires d'une adhésion turque auront plus de mal à faire l'amalgame avec la Constitution.

Comme il était exclu de faire une disposition totalement discriminante

pour la Turquie, le projet de loi prévoit que les Français se prononceront par référendum sur toute nouvelle adhésion. Seuls échappent au couperet les pays pour lesquels les négociations d'adhésion sont déjà pratiquement bouclées (cf. encadré). Mais pas la Suisse. Bien qu'opposé à changer les règles du jeu en cours de route, le PS français n'a pas fait de cette innovation un casus belli: les dirigeants socialistes ont déjà assez de mal à apaiser leurs querelles internes sur la Constitution. La disposition risque donc fort d'être adoptée définitivement.

La démocratie directe, dont certains disent qu'elle mourra avec l'adhésion, se développe donc en France et ailleurs par l'intégration européenne. Joli paradoxe: l'avenir de la Suisse, si fière et jalouse de ses droits populaires, dépendrait d'un vote dans un pays plutôt connu pour son jacobinisme. La vie politique française et ses aléas pourraient aussi rendre le résultat du vote dépendant de circonstances non maîtrisables. Une embûche de plus sur un chemin vers l'adhésion qui n'a déjà rien d'une voie royale. ad

Selon le projet de loi constitutionnelle, le nouvel article 88-5 de la Constitution française aurait la teneur suivante: «Tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un Etat à l'Union européenne et aux Communautés européennes est soumis au référendum par le Président de la République».

L'article 4 tempère cette obligation en excluant l'application de cette disposition aux «adhésions faisant suite à une conférence intergouvernementale dont la convocation a été décidée par le Conseil européen avant le 1^{er} juillet 2004», ce qui vaut pour la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie.

Selon la procédure, le texte doit être voté à l'identique par l'Assemblée nationale et le Sénat, puis être formellement validé par la réunion des deux Chambres en un congrès qui se tient à Versailles. L'Assemblée nationale a accepté le texte tel que proposé sur ce point en première lecture le 27 janvier 2005. Le Sénat se prononcera dès le 13 février.

www.assemblee-nat.fr/12/dossiers/constitution_europe.asp

Edito

Le mauvais moment pour un mauvais projet

Hans-Rudolf Merz, conseiller fédéral, a été prié de justifier son élection. Car son nom était porteur d'un programme, celui de la droite du Parlement. Choix d'autant plus clair et affiché qu'était écartée la radicale centriste Christine Beerli.

Aux finances, dont Hans-Rudolf Merz revendiqua la responsabilité ministérielle, qu'est-ce qu'un programme de droite? Volet recettes: des allègements fiscaux propres à satisfaire des clientèles ciblées; volet dépenses: une réduction sévère du train de l'Etat, y compris dans des secteurs sensibles: prestations sociales, fonction publique, agriculture.

A l'ouvrage, Hans-Rudolf Merz n'a pas pu sauver le paquet fiscal, bien qu'il s'y employât à fond, notamment en adaptant à l'indexation les déductions prévues. Manœuvre de dernière minute qui échoua, comme on sait.

Il propose aujourd'hui, autre chapitre du programme implicite de droite, une révision de l'imposition des entreprises et des actionnaires. Les milieux économiques en effet dénoncent la prétendue double imposition des bénéficiaires des sociétés: une première fois, l'impôt est payé par la société elle-même; une deuxième fois, après répartition des dividendes, par les actionnaires au titre de leurs revenus privés. En fait, il n'y a pas double imposition (la formule est trompeuse), mais deux impositions distinctes qui correspondent à des activités spécifiques: la gestion de l'entreprise, à qui l'Etat fournit coûteusement des conditions-cadre favorables, et d'autre part la gestion de fortune privée, qui peut revêtir diverses formes d'investissement (immeubles, actions, épargne).

Les dividendes ne seraient plus imposés qu'à 80%. Il en coûterait 40 millions à la Confédération et 460 millions aux cantons, compte tenu d'autres adaptations de caractère technique.

Faut-il introduire, sans nécessité économique, cette hérésie d'un revenu non imposable dans sa totalité? Les actionnaires de Nestlé ont-ils des fins de mois difficiles? Peut-on simultanément exiger des sacrifices (aux uns) et faire des cadeaux (aux autres)? On pourrait croire démagogique cette formulation. Mais Hans-Rudolf Merz a été élu sur ce programme implicite devenu, hélas! explicite. ag

Pour sortir de l'impasse qui paralyse l'action gouvernementale, sans renoncer à la concordance, François Cherix propose l'élection au Conseil fédéral d'une équipe votée en bloc sur la base d'un projet politique commun.

Un scrutin de liste pour une plate-forme programmatique

Concordance ou concurrence, la comparaison de ces systèmes est un exercice stimulant. On peut discuter sans fin de leurs avantages et de leurs défauts, tant au plan des réalisations politiques qu'à celui de la formation des esprits. Mais s'agissant de la Suisse d'aujourd'hui, est-ce vraiment le bon débat? La question n'est-elle pas plutôt de se demander comment sortir de l'impasse actuelle?

En tout cas, l'addition de positions inconciliables qui prévaut au Conseil fédéral depuis 2003 ne constitue pas un mode de gouvernement durable. L'absence du moindre accord commun aux quatre partis gouvernementaux n'ouvre pas de perspective. Les assauts continus de l'UDC et l'instrumentalisation du régime par son leader charismatique sapent le crédit d'un partage du pouvoir qui n'est plus qu'un partage des places. En clair, la question n'est pas de savoir s'il faut maintenir ou non la concordance, puisqu'elle a déjà disparu, mais comment la refonder ou par quoi la remplacer.

La tentation est grande de se contenter d'un traitement politique de la crise. On peut espérer qu'un des deux pôles, socialistes ou UDC, finisse par investir le centre et devienne assez fort pour réguler le débat, en stimulant l'élaboration de nouveaux consensus. A l'inverse, on peut rêver d'un renouveau centriste. Ces scénarios sont-ils réalistes dans une société polarisée? Et combien d'années, voire de

décennies, faudrait-il pour qu'ils se développent? Quel serait le prix d'un tel attentisme, en termes de paralysie et d'affaiblissement de l'Etat? Dans la mesure où les institutions ne permettent plus de convertir les divergences en décisions, la crise appelle des réponses de nature institutionnelle.

Une équipe cohérente

Or on peut rendre le Conseil fédéral plus cohérent sans le dénaturer. Il convient d'introduire dans sa composition les notions d'équipe et de programme. Pour ce faire, il suffit de remplacer l'élection individuelle des conseillers fédéraux par un scrutin de liste compacte à un tour. Dans ce cas, ce sont des équipes qui s'affrontent. Plusieurs propositions sont en lice, chacune comprenant un président et un vice-président ainsi qu'un nombre minimum de Latins pour être recevable. Et chaque parlementaire a le choix entre différents types de gouvernement. Naturellement, ces listes peuvent comprendre des représentants de tous les partis ou une coalition plus restreinte. Par conséquent, le système autorise l'alternance et la concordance: les deux régimes sont possibles. La différence copernicienne avec la pratique actuelle tient au fait que, pour se former, l'équipe doit s'entendre sur la question des personnes et du programme. Elle n'est plus le fruit du hasard, mais le résultat d'une négociation.

Certes, à elle seule, cette réforme ne garantit pas le salut de

la Suisse, mais elle produit suffisamment d'effets positifs majeurs pour être prise au sérieux. Tout d'abord, le pays n'aura plus à sa tête une juxtaposition d'individus, mais une équipe dont les membres ont accepté de travailler ensemble. L'action gouvernementale ne peut qu'y gagner. En outre, les questions de personnes auront pu être négociées. Un candidat jugé incapable de respecter les règles du jeu trouvera difficilement sa place sur une liste de large coalition. Une liste ne comprenant qu'une seule femme ne partira pas gagnante.

Un accord minimum

Au plan des contenus, il ne faut pas attendre l'apparition d'un programme de gouvernement, au sens strict du terme. On sait d'ailleurs les limites de tels contrats. Par contre, impossible d'imaginer qu'une liste puisse se constituer sans une discussion de fond sur les grands enjeux politiques et, donc, sans un accord minimum. Pour exister, une équipe reposera nécessairement sur une plate-forme programmatique fixant le cadre de l'action.

Pour les parlementaires, l'évaluation des équipes leur donnera la possibilité de faire un vrai choix d'orientation politique. En toute connaissance de cause. Les liens organiques entre exécutif et législatif s'en trouveront renforcés. La majorité qui met en place une coalition de centre gauche, de centre droit ou une concordance de tous les partis sera davantage

liée par son choix que des députés n'ayant voté que pour certains candidats d'un groupe aléatoire dans lequel ils ne se reconnaissent pas.

Si, en 2007, les socialistes et l'UDC progressent, tandis que le PDC et les radicaux perdent encore du terrain, que faudra-t-il faire? Donner un des deux sièges radicaux devenu illégitime à l'UDC? Ou à la gauche? Proroger l'attelage actuel? Qui placer au Conseil fédéral et, surtout, pour quoi faire? Vouloir-nous démanteler l'Etat social pour revenir à la seule responsabilité individuelle ou sommes-nous en train de faire des économies pour le pérenniser? Croyons-nous au libéralisme pur et dur ou à la régulation des marchés? Préférons-nous un Etat de droit intégrant la démocratie directe ou une *Landesgemeinde* nationale supérieure à tous les autres mécanismes? Marchons-nous vers l'Europe ou vers un isolement définitif? Sommes-nous les champions de l'humanitaire ou de la xénophobie? A ce jour, toutes ces options sont ouvertes, parfois au prix des plus cruelles contradictions.

N'est-il pas temps de choisir? Au moins sur les grandes orientations. Et quand ni les politiques, ni les citoyens ne veulent ou ne peuvent choisir, n'est-ce pas précisément aux institutions d'offrir les instruments qui transforment les intérêts particuliers et les affrontements légitimes en destin collectif?

François Cherix

Les institutions ne sont pas en danger. Les équilibres qui fondent l'identité du pays s'épanouissent au mieux dans la concordance. Jean-Daniel Delley encourage le Parlement à éloigner du Conseil fédéral les hommes et les partis qui en méprisent les règles.

Respecter la concordance au lieu de changer de système

L' image que donnent actuellement les institutions n'est pas des plus rassurantes. Au sein du Conseil fédéral, les tensions apparaissent clairement et certains de ses membres n'hésitent pas à croiser publiquement le fer. Et la majorité du Parlement ne craint pas de désavouer le gouvernement en adoptant des législations peu équilibrées. Cette discordance a conduit le peuple à rejeter plusieurs projets au cours des derniers mois (paquet fiscal, AVS, autoroutes, bail à loyer notamment).

Ces échecs nous rappellent qu'en démocratie semi-directe, gouvernement, Parlement et peuple sont condamnés à trouver un terrain d'entente. L'entente doit se construire d'abord entre membres de l'exécutif, puis entre le Conseil fédéral et le pouvoir législatif, de manière à optimiser le soutien populaire. En Suisse, point de premier ministre ou de président qui conduit à la baguette sa majorité parlementaire sous la menace de la dissolution.

Un paysage politique en mouvement

Peut-on pour autant diagnostiquer une paralysie des institutions? Ce serait oublier que nombre de décisions continuent d'être prises et non des moindres (Armée XXI, assurance maternité, nouvelle péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons). Ne confondons pas hoquets et étouffement.

Ne concluons pas non plus trop hâtivement des succès électoraux de la droite nationaliste et des socialistes à la polarisation de la société helvétique. Electeurs et électrices, en donnant leur voix à un parti, n'adhèrent pas sans autre à l'intégralité de son programme; les analyses Vox effectuées après chaque votation l'indiquent clairement. Plutôt que de polarisation, c'est à une recomposition du paysage politique que nous assistons, recomposition qui manifeste le caractère obsolète des frontières partisanes héritées de l'histoire. L'UDC attire les segments nationalistes et conserva-

teurs de l'électorat qui donnaient auparavant leurs voix aux partis radical et démocrate-chrétien. Et ces deux formations bourgeoises hésitent encore à adopter un profil propre, tentées qu'elles sont par les recettes qui font le succès des populistes de «l'extrême centre». Mais à terme et pour autant qu'ils veuillent survivre, radicaux et démocrates-chrétiens devront réoccuper un centre libéral et social.

Des équilibres à préserver

Dans cette configuration politique de transition, la concordance a-t-elle encore une chance? A coup sûr, et c'est même la seule issue envisageable. Car tous les scénarios institutionnels pensés pour instaurer le règne majoritaire ne pourraient que conduire à la paralysie. Le rationalisme apparent de ces scénarios - programme de gouvernement et donc choix clairs pour l'électeur, responsabilité des détenteurs du pouvoir mieux définie - fait l'impasse sur la nécessité de préserver les équilibres subtils, culturels, linguistiques, religieux, régionaux qui ont façonné l'identité helvétique et qui justifient l'existence de ce pays. Car la démocratie de concordance n'est en définitive que l'expression procédurale de ce mécanisme complexe de recherche d'équilibre, et donc de majorité.

L'élection des membres du Conseil fédéral sur la base d'un scrutin de liste favoriserait-elle la constitution d'une véritable équipe de gouvernement et l'élaboration d'un cadre programmatique? Rien n'est moins sûr. Les partis pourraient toujours limiter leur entente à la répartition des places et le Parlement continuer à ne pas se sentir lié à ce gouvernement. Il n'est même pas certain que plusieurs listes sérieuses concourent.

Non, le seul défi auquel est confronté le gouvernement de concordance est celui du respect des règles qui assurent son fonctionnement. L'équipe se constitue avec les membres élus qui, s'ils représentent des

sensibilités partisanes différentes, ne sont ni des chefs de parti, ni les simples courroies de transmission de leur formation politique. Plutôt que concrétiser un programme commun établi avant leur élection, ils dégagent des priorités et recherchent des solutions susceptibles de passer le cap parlementaire et populaire. Voilà la contrainte institutionnelle qui fonde la concordance. Cette fonction implique une forte capacité de négociation, de défense de son point de vue, mais aussi de prise en compte de celui des autres. Et la décision collective, ils l'assument individuellement, devant le Parlement et le peuple.

Ces règles ne sont visiblement pas respectées par l'un des membres actuels du collège. Refus de défendre le point de vue gouvernemental, critiques publiques des collègues, prises de position contraires aux décisions du collège, ce magistrat n'a jamais eu l'intention de jouer le jeu. Par ailleurs son parti, bien au-delà des légitimes controverses politiques, vilipende de manière systématique le Conseil fédéral et les partis gouvernementaux.

En conséquence, au nom même de la concordance, le Parlement devrait renoncer à réélire ce magistrat en 2007, tout comme les candidats présentés par ce parti, aussi longtemps que cette formation ne se pliera pas aux règles minimales du gouvernement de concordance.

Jean-Daniel Delley

L'auteur a eu connaissance du texte de François Cherix.

Dans DP n° 1630, François Cherix a questionné la concordance dans un paysage politique de plus en plus polarisé.

Dans DP n° 1631, Jean-Daniel Delley a soutenu de son côté qu'elle reste un outil efficace de résolution des conflits.

Soleure, la glace et le feu

Pour l'amour du cinéma, les producteurs suisses traquent argent et distributeurs aux quatre coins de la ville baroque.

Soudain, Alain Tanner crève l'écran. Pour fêter son quarantième anniversaire, les Journées cinématographiques de Soleure ont fouillé dans les archives des trois chaînes nationales. Avant chaque projection, de courts extraits d'émissions oubliées projettent des petites histoires d'un âge d'or révolu. Tanner avoue qu'il ne gagne pas d'argent avec ses films. Même si *La Salamandre* (1972) fait un tabac.

De rares bailleurs de fonds

Trente ans plus tard, télévision et Confédération, épaulées bien souvent par l'Union européenne (au moyen du programme Media d'aide à la diffusion, par exemple),

assurent désormais la survie du cinéma suisse. SRG SSR Idée suisse exhibe fièrement le catalogue des coproductions (près de six millions pour la DRS, quatre pour la TSR et presque deux et demi dépensés par la TSI l'année passée). Berne, de son côté, vient de distribuer vingt-deux millions de francs en 2004. Sensible aux équilibres régionaux, à l'écoute des appels francophones, elle renforce cette année son engagement en faveur du cinéma latin. Huit cent mille francs de plus annoncés à Soleure. Les professionnels romands s'en réjouissent, ils en toucheront six cent mille. Morts de peur à l'idée que Zurich monopolise à jamais le marché (5,4% sur l'ensemble des

films diffusés en Suisse contre 1,9% pour les productions romandes) via une nouvelle fondation dotée de huit cent mille francs annuels, avec un vote populaire à la clé.

Suissimage, qui défend les intérêts et les droits de la branche, propose à son tour des avances sur recettes à une dizaine d'œuvres avec des montants de trente à deux cent cinquante mille francs. Chaque franc payé au guichet des cinémas suisses rapporte ainsi dix centimes à la fondation qui les redistribue aux auteurs indigènes.

Beaucoup de projets

A la rareté des sources de financement répond l'abondance des produits. Il suffit de parcourir les kilomètres d'affiches placardées partout à Soleure pour découvrir une foule de labels et de sociétés, durables ou éphémères, tournant chaque année cent à deux cents pellicules tous genres et métrages confondus. Si un film s'appuie encore très souvent sur une structure de production spécifique, il est vrai aussi que depuis l'époque héroïque des nouvelles vagues dans les années soixante et septante, les maisons se multiplient, se professionnalisent et gagnent en influence et légitimité (cf. encadré). Toutes se battent pour décrocher les financements nécessaires, contenter les cinéastes qui rêvent d'un nom au générique et garantir une distribution brisant l'intimité régionale et l'isolement international des cinéastes suisses - les coproductions avec l'étranger deviennent monnaie courante. Quitte à satisfaire les commandes en films publicitaires, promotionnels ou d'information. Elles se paient bien et offrent des expériences formatrices.

Dans le gel de Soleure, un film suisse ne rapporte toujours pas d'argent, ou si rarement, et il reste cher. Comme Alain Tanner autrefois, les nouvelles générations le savent et s'en moquent. Assouvir le feu du septième art, voilà ce qui compte. Sans perdre de vue le travail anonyme et les combats quotidiens, entre administration, relations humaines, obstacles syndicaux et logistiques, pour réaliser un film. *md*

Les producteurs à la rescousse

Reinventée sur les cendres d'un collectif d'artistes en 1994 par Samir, pape de la scène cinématographique zurichoise, Dschoint Ventschr totalise trois à quatre films par an depuis une dizaine d'années, interculturalité et formes nouvelles en point de mire. Maximage, née en 1997 de l'association de Brigitte Hofer et Cornelia Seidler, met sur le marché fictions et documentaires dont *Gambling, Gods and LSD* de Peter Mettler qui a remporté en 2003 le Grand prix du jury du festival Visions du réel à Nyon. Zodiac Pictures, basée à Lucerne, profite pour l'heure du succès de *Achtung, Fertig, Charlie!* Parmi les plus anciens, Ruth Waldburger et Vega Film zigzaguent entre opérations multinationales (*Les Choristes*) et cinéma d'auteur (Godard, en tête). Lang Film, lancée en 1980, milite depuis toujours aux côtés de Fredi M. Murer, Claude Goretta, Jean-François Amiguet, Christoph Schaub ou Markus Imhoof. T&C Film de Marcel Hoehn, trente ans d'activité déjà, a suivi d'un bout à l'autre la carrière de Daniel Schmid. Et Carac Film à Berne, où Theres Scherer-Kollbrunner en quinze ans a développé coproductions internationales, films pour la télé et un succès suisse (*Novembre* de Luki Frieden en 2003).

En Suisse romande, CAB productions aligne depuis vingt ans sous la direction de Jean-Louis Porchet et Gérard Ruey les œuvres de qualité marquées par le goût du compagnonnage (Alain Tanner et Dominique de Rivaz) et de la découverte (*Tout un hiver sans feu* gagnant du prix du cinéma suisse 2005). PCT Cinema de Pierre-André Thiébaud, champion des coproductions, a décroché la timbale avec *Azzuro* et *Grossesse nerveuse* de Denis Rabaglia. Saga Production de Robert Boner assure la relève avec Lionel Baier (*Garçon stupide*, 2004), Jean-Stéphane Bron (*Le Génie Helvétique*, 2003) et Ursula Meier (*Pas les flics, pas les noirs, pas les blancs*, 2001). Toute fraîche, même pas une année de vie, Box Productions de Thierry Spicher, ancien directeur du Théâtre Arsenic de Lausanne, s'attelle déjà au prochain long-métrage de Jean-Stéphane Bron.

Au Tessin, Amka Films Productions aux ordres de Tiziana Soudani tourne son regard vers l'étranger et l'Afrique en particulier. *Promised Land*, chassé-croisé à Hollywood de Michael Beltrami, a participé à la compétition du dernier Festival de Locarno. *md*

Les exilés du Grand Journal vaudois

La nouvelle formule de 24 heures, après la disparition de *La Presse Riviera* et *Nord Vaudois*, risque des pertes de lecteurs et de revenus dangereuses pour la diversité revendiquée du titre.

Le nouveau 24 heures naît à la fin de ce mois. Il absorbe les deux quotidiens du groupe Corbaz, mais sans dégât pour le personnel. La rédaction du Grand Journal occupera trois personnes de plus que celles des titres fusionnés. Les journalistes vaudois ont été rassurés à l'issue d'un débat organisé par *impresum vaud* (Association vaudoise des journalistes) entre Jacques Poget, rédacteur en chef de 24 heures et Jacques Richard, responsable du groupe Hersant pour la Suisse.

Le bilan est plus mitigé, en revanche, pour l'effectif des lecteurs. Le tirage ne sera pas une addition de celui des anciens quotidiens. Première érosion, la suppression automa-

tique des doubles abonnements. Elle concerne 10% des quelque 25 000 lecteurs de *La Presse Riviera* et *Nord Vaudois* qui sont également abonnés à 24 heures. Mais il y aura aussi les exilés volontaires. Certains refuseront le nouveau journal pour des raisons économiques. L'abonnement à 24 heures coûte 100 francs de plus que celui de *La Presse*. D'autres refuseront le transfert pour des raisons affectives. L'attachement à un titre est souvent très vif. Et un certain nombre de fidèles lecteurs de *La Presse* refuseront de composer avec le Grand Journal qui dévore les petits. Edipresse estime à 10% le nombre supplémentaire des pertes d'abonnements pour ces

motifs affectifs ou financiers. Cette estimation paraît optimiste au regard des expériences passées. Un tiers des lecteurs de *La Suisse* ont disparu sans laisser de trace. L'érosion a été de même nature à la création du *Temps* qui n'a pas retrouvé un nombre important des fidèles du *Journal de Genève*. Catégorique à ce sujet, Jacques Richard affirme que la disparition d'un journal est toujours une lourde perte de lecteurs et donc de revenus. Le groupe Hersant conserve ainsi toujours les titres qu'il acquiert.

Le nouveau 24 heures sera distribué pendant deux mois aux lecteurs de *La Presse*. Il appartiendra à la nouvelle grande ré-

daction - quelque 180 collaborateurs - de les retenir, en offrant notamment toutes les informations de proximité contenues dans les titres à disparaître. 24 heures aura, on le sait, quatre éditions locales : Riviera, La Côte, Nord vaudois et Lausanne centre. Pour coller à la réalité du terrain, Jacques Poget aurait voulu plus de diversité encore. Ainsi les lecteurs de La Broye n'ont pas les mêmes attentes que ceux d'Yverdon et le centre ne se confond pas avec Lausanne. Les impératifs techniques dictés par les rotatives interdisent plus de diversité. Pour coller de plus près à la réalité locale vaudoise, le Grand Journal devra attendre de nouveaux investissements d'Edipresse. at

Architecture

Des tours hors sol

Cent cinq mètres, encore cent cinq mètres puis cent vingt-six mètres. La Suisse semble s'être lancée à l'assaut du ciel, laissant présager un tournant dans le rapport, jusqu'alors plutôt frileux, entretenu entre les Helvètes et les «gratte-ciel».

La Messe-Turm de Bâle, inaugurée en 2003, compte trente-et-un étages. Le dernier abrite un bar luxueux avec vue sur l'ensemble de l'agglomération rhénane. Inaccessibles aux curieux, les autres niveaux hébergent un hôtel, un restaurant, des bureaux, ainsi que le centre de service de la Messe-Basel. Face à la concurrence accrue entre les «palais d'exposition», la tour vise à affirmer l'identité de Bâle, tout en marquant l'image de la ville.

La Tour de Davos, votée par le peuple en octobre dernier, mesure cent cinq mètres de haut. Extension de l'hôtel Schatzalp, ancien sanatorium de style «art nouveau», elle surplombera le village depuis l'alpage du même nom. Les

promoteurs voient dans cette réalisation du bureau Herzog & de Meuron, un projet moteur capable de devenir le nouvel emblème de Davos et de contrecarrer la perte de vitesse du tourisme aux Grisons.

La dernière-née, la Maag-Turm, conçue par Gigon/Guyer est vert translucide. Haute de cent vingt-six mètres, elle devrait principalement accueillir des bureaux. En forme de Z, elle joue avec nos perceptions visuelles. S'élargissant vers le haut, elle trompe nos sens. Cet objet architectural non identifié se veut le bâtiment phare de la Maag-Areal, dans l'ouest zurichois.

Malgré leur originalité et leur qualité, ces trois gratte-ciel suscitent de fortes aversions provoquées par l'inévitable rapprochement entre tour, béton, invivable, hideux. Ce réflexe pavlovien, hérité des cités satellites et des grands ensembles des années soixante et septante, fausse le débat et irrite les amateurs d'avant-garde. Pourtant il a le mérite de

mettre le doigt là où le bas blesse: les tours d'aujourd'hui comme d'hier n'entretiennent aucune relation spécifique avec leur environnement. C'est là le seul point commun entre les immeubles locatifs bon marché du passé et les actuels édifices de haut standing pour les citadins cosmopolites. Transparents et altiers, ces derniers se doivent d'être extraordinaires, là où les barres en béton cherchaient surtout à être «standard». Les raisons de l'indifférence au contexte ne sont pas identiques: recherche d'insolite dans un monde en manque de repères dans le premier cas, recherche de réponses universelles au problème de l'habitat urbain dans le second.

Les trois gratte-ciel suisses déracinés, à l'image des entreprises «globales», allient subtilement particularités locales (un peu) et innovations déterritorialisées (beaucoup) pour faire signe. Signe d'une concurrence acharnée entre les villes. cf

Ecrivain d'amour

Anne Rivier

Alice a invité feu son mari, le pasteur Wermeille, dans son nouvel appartement. Il vient de lui adresser quelques reproches fort désagréables.

Oseriez-vous affirmer, Feu Wermeille, que votre épouse Alice était frigide? Quel toupet! Le rouge me monte aux joues, je fulmine intérieurement et ma colère est si douloureuse qu'au mépris de mon éthique professionnelle, je perds le sens des convenances.

Apprenez, Cher Monsieur, qu'il n'y a pas de femmes frigides. Les hommes maladroits, eux, encombrant les alcôves!

Les larmes me submergent, mon Trépassé, tu t'alarmes, tu te lèves, tu me serres contre toi, je me calme et tu t'enhardis, tu me mignotes les bras, tu me caresses les hanches, je tremble de ton souffle dans ma nuque. Que tu es séduisant, mon Revenant, la mort te sied à merveille, ta grande silhouette courbée sur moi, ton visage penché sur le mien, j'adore ton teint laiteux, tes oreilles d'albâtre, et ce regard d'étincelle, cet œil fou, mon Endormi, ma parole, voilà que ton désir s'allume, j'ai détaché mes cheveux, un fleuve sauvage coule sur mes épaules, j'ai vingt ans, je suis parée, prête à quadriller le pays, à pied, à cheval, vite, vite, pour me guérir, une belle histoire d'amour en pansement!

Ah! non, pas toi, mon vieux Tison. Là, vraiment, tu exagères! Tu n'as aucune façon. Tripoter ainsi une veuve fraîche éclore, une demi-heure à peine après avoir fait sa connaissance! Laporte jugerait cette attitude inqualifiable. Avec lui, vois-tu, je suis encore sous garantie, pas un geste déplacé, des baisers fraternels sur la tempe, des poignées de main franches, le langage direct de la camaraderie. «Alice, je ne cherche pas une assistante, je ne veux pas que vous me secondiez, je veux seulement vous épouser. Je ne vous brusque pas, je compte avec le temps, ce vulnérable universel...» Ton collègue est un gentilhomme, un soupirant à l'ancienne. Chiche que j'accepte son invitation à Abano?

Madame Merveille, nous n'avons pas avancé d'un pas, ni écrit une ligne, or je suis venu pour une lettre, une lettre vitale, et pour moi et pour ma veuve. Je dois lui communiquer mes instructions pour la maison de Neuchâtel, elle n'a pas la notion des affaires, elle va se faire rouler...

Mon feu Brandon, ne t'inquiète pas, la maison est vendue, et bien vendue, je me suis occupée de tout avec l'aide du notaire. Revenons au réel motif de ta visite. Le nom du pasteur qui t'a succédé à la Cure? Prépare-toi au pire, mon tendre Bûcher. Dieu ne t'aura pas épargné, il ne t'aura pas accordé le moindre rabais sur l'épreuve. C'est une âcre cuvée que le Calice du Patron, lorsqu'il est destiné aux plus estimés de ses ministres!

On n'est pas sans savoir, en Haut Lieu, que la vague rose verte a déferlé, lessivant et tourneboulant jusqu'à votre honorable Congrégation. Après plusieurs semaines de remplacements erratiques, ton successeur a enfin été nommé. Il s'agit du pasteur Rochat, oui, le député écologiste, tu m'as bien

comprise. Marié? Et comment! Avec une de ces femmes teinte au henné, toujours en jupe indienne et sabot suédois. Le parfait couple baba recyclé new age, ravi de quitter sa banlieue bétonnée, adepte de l'agriculture naturelle et projetant de vivre en autarcie sur nos tourbières.

A peine installés à la Cure, leurs trois moutards ont investi les plates-bandes de derrière pour y jouer au ballon. Rasées, tes fougères royales. Etêtées, tes roses Meilland, écimées tes tagettes odorantes. Déchiquetées les corolles lilas de tes vendangeuses, bousillés les massifs de bruyère! Oui mon feu, je te l'annonce avec tristesse, tes dix années de maniaquerie horticole ont été sacrifiées sur l'autel de l'Enfant Roi.

Une chose est sûre pourtant, et ceci devrait mettre un peu de Baume Tranquille sur ta fierté martyrisée, au village le pasteur Rochat prêchera dans le désert. Nos fidèles paroissiens, le dimanche, ne se rassembleront plus au temple. Ils se presseront, narquois, autour du jardin potager de ton épigone. Le doigt sur la tempe, ils dénigreront ses dissuasifs à limaces tout en inventoriant les trous dans ses scaroles. Ils se bidonneront devant les poireaux bonzaï, se gausseront des céleris baveux et des épinards mités. Puis ils s'en iront au café déboucher des bouteilles d'Auvernier, ils trinqueront à la santé, à la gloire et au souvenir ému du pasteur Jean-Paul Wermeille, maraîcher de génie et cultivateur de parade.

Mon pauvre feu, tout cela est si triste, j'aurais tant voulu te consoler. Mais tu t'es enfui, piqué au vif, laissant derrière toi un sillon de parfums douceâtres, cire chaude et couronnes mortuaires. Tu as réintégré ton altitude, et tu finis de décoller sur ton nuage. Moi je suis restée longtemps à rêvasser. Puis j'ai réchauffé le café et englouti deux tartines avant de reprendre mon boulot.

Ah! Si tu pouvais me voir, trônant à ma table, le dos ergonomiquement calé, le halo de ma lampe en auréole! Je me délecte de l'ambiance studieuse qui règne ici dès que je pose le pied sur la moquette de mon bureau. Je suis littéralement cernée d'utilitaires prestigieux, encyclopédies, dictionnaires, glossaires, je m'épanouis à merveille dans ce biotope-là. Glo-seurs, prosateurs, essayistes, polygraphes, voilà mes gardes du corps! Ils ont de la défense et de l'attaque, volent à mon aide au premier doute, à la plus petite hésitation. Amoureusement, je lis, j'annote, je paraphrase sans vergogne. Et parfois je me lance, j'invente et je crée à mon tour. Encore trop rarement cependant. A mon âge la mémoire longue est une entrave et l'esprit résiste à l'imaginaire.

En attendant mieux, je suis donc écrivain public, comme les filles sont publiques. On me paie, je m'exécute. C'est un métier exténuant. Alors bonsoir, bonne nuit, Monsieur mon Feu, et que Dieu vous dorlote!
(à suivre)